



Rue Jean Huteau

**LEGENDE :**

**LIMITE**

--- Limite de propriété sous réserve d'une délimitation contradictoire sans carence

- PRÉAU (Extérieur)
- SALLE A MANGER
- SALLE POLYVALENTE
- CUISINES / PREPARATIONS
- STOCKAGE / RÉSERVE / CHAMBRE FROIDES
- LAVERIE
- DÉCHETS
- RÉCEPTION
- RESPONSABLE
- SANITAIRES / VESTIAIRES PERSONNEL
- ENTRETIEN / LOCAL MÉNAGE
- DGT / CIRCULATIONS

COPYRIGHT © ARCHITECTURE FARDIN - Tous droits de reproduction, de représentation, de traduction et d'adaptation par tous procédés réservés pour tous pays. Toute reproduction intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, faite sans l'autorisation de ARCHITECTURE FARDIN ou de ses ayants droits est illicite (art. L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle) et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Seules sont autorisées les copies ou reproductions prévues par l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle et notamment celles réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective. Ce document se fonde sur des éléments en notre possession ou qui nous ont été fournis et dont nous pensons qu'ils sont fiables. Bien que nous ayons déployé tous nos efforts pour nous assurer de leur exactitude et de leur caractère complet, nous ne pouvons garantir l'absence de toute erreur. Nous souhaitons que de telles erreurs soient portées à notre connaissance afin d'apporter les corrections nécessaires. ARCHITECTURE FARDIN ne saurait en tout état de cause être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect ou de toute perte subie en raison d'une inexactitude ou d'une incohérence de ce document.

Les perspectives et les photographies sont non contractuelles.

	AFF-220364	MO	Ville de Les Herbiers	Page :	07
		Projet	RÉHABILITATION DU RESTAURANT SCOLAIRE	Document N°:	V01
		Adresse	5, rue Jean Huteau - 85500 LES HERBIERS	Date :	01/03/23
		Phase	ESQ.03 : ESQUISSE 03	Ech :	1 : 200
<b>PROJET / Scénario 04 - PLAN DE NIVEAU RDC</b>				<b>01</b>	